



BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES S.A.

Siège Social : 18, Rue Joseph Anoma - 01 B.P. 3802 Abidjan 01
Tel: (225) 20 32 66 85 / 20 32 66 86 Fax : (225) 20 32 66 84 E-mail : brvm@brvm.org
Site Internet : www.brvm.org

Antennes

BENIN	BURKINA FASO	CÔTE D'IVOIRE	GUINEE BISSAU	MALI	NIGER	SENEGAL	TOGO
Tel : 229 312126	Tel : 226 308773	Tel : 225 20326685	Tel : 225 20326686	Tel : 223 232354	Tel : 227 736692	Tel : 221 8211518	Tel : 228 212305

AVIS N° 181 - 2012 / BRVM / DG

ECOBANK TRANSNATIONAL INCORPORATED ETI

Augmentation de capital résultant de la souscription d'actions ordinaires nouvelles par les fonds gérés par la International Finance Corporation « IFC »

Conformément à l'article 1711 des Règles de Négociations, d'Admission et de Radiation à la Cote, la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières - BRVM - porte à la connaissance du public et des intervenants du marché, que ECOBANK TRANSNATIONAL INCORPORATED - ETI - procédera à une augmentation de son capital, résultant de la souscription d'actions ordinaires nouvelles par les fonds gérés par la International Finance Corporation « IFC », ci-après : IFC Capitalisation Fund LP, Africa Capitalisation Fund Ltd et IFC ALAC Holding Company II.

Cette opération, autorisée par le Conseil Régional de l'Épargne Publique et des Marchés Financiers (CREPMF) sous le n° OA/12-006, engendre la création de 1 250 000 000 actions ordinaires. La valeur totale de l'émission s'élève à USD 100 000 000 soit 51 000 000 000 FCFA*.

La cotation des actions nouvelles ETI TG (symbole: ETIT) totalement assimilables aux actions anciennes, se fera le jeudi 27 décembre 2012.

Au terme de cette augmentation, le nombre de titres de ETI TG passera de 15 962 152 208 actions ordinaires et 1 066 580 478 actions de priorité, à 17 212 152 208 actions ordinaires et 1 066 580 478 actions de priorité.

Pour toute information complémentaire, veuillez communiquer avec la SGI EDC INVESTMENT CORPORATION (EIC) en composant le (225) 20 21 10 44 / (225) 20 31 92 24.

*1USD = 510 FCFA au 26 septembre 2012.

Fait à Abidjan, le 12 décembre 2012.

Le Directeur Général

Edoh Kossi AMENOUNVE

